

Nominations dans le diocèse de Saint-Brieuc

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [Perepiscopus](#)

Date : 18 juin 2019



Par décision de Mgr **Denis MOUTEL**, évêque de Saint-Brieuc et Tréguier, à partir du 1er septembre 2019.

- L'abbé **Loïc LE QUELLEC**, (curé de la paroisse Saint Brieuc), est mis à disposition du Séminaire Saint-Yves de Rennes pour une mission d'enseignement. Il rendra des services sur la communauté pastorale de Lannion/Perros-Guirec.
- L'abbé **Pierrick JÉGONDAY**, (curé des paroisses Notre-Dame de Grande Puissance, de Moncontour et du Pays de Jugon) tout en demeurant vicaire épiscopal, est nommé curé de la paroisse Saint Brieuc. Il devient responsable de la zone pastorale de Saint-Brieuc.
- L'abbé **Cyrus HOUNGNON**, prêtre du diocèse d'Abomey (Bénin), (coopérateur pour les paroisses de Pléneuf, de Saint-Pierre Erquy Fréhel et de Matignon) est nommé, avec l'accord de son évêque, coopérateur pour la paroisse Saint Brieuc.
- L'abbé **Guillaume de MONTGOLFIER**, (coopérateur pour les paroisses de Dinan, d'Evran, de Pleudihen et de Saint-Samson), tout en demeurant délégué épiscopal pour la Pastorale de jeunes et responsable du service diocésain des vocations, est nommé coopérateur pour la paroisse Saint Brieuc.
- L'abbé **Hervé LE VÉZOUËT**, tout en demeurant vicaire général, est nommé administrateur des paroisses Notre-Dame de Grande Puissance, de Moncontour et du

Pays de Jugon, jusqu'au 1er décembre 2019 (1er dimanche de l'Avent).

- L'abbé **Laurent LE MEILLEUR** est nommé curé des paroisses Notre-Dame de Grande Puissance, de Moncontour et du Pays de Jugon, à partir du 1er décembre 2019 (1er dimanche de l'Avent). Il deviendra responsable de la zone pastorale de Lamballe. Il demeure, jusqu'à cette date, curé des paroisses de Loudéac, de Plouguenast, de Plémet et de Mûr-Uzel.
- L'abbé **Aduel JOACHIN**, envoyé par la Société des Pères de Saint-Jacques pour un temps de discernement, est nommé coopérateur pour les paroisses de Pléneuf, Saint-Pierre Erquy Fréhel et de Matignon.
- Les abbés **Jean-Marie KALOMBO**, **Jean-Jacques MAYAMBA** et **Théodore KABUTAKAPUA**, membres de la congrégation des Missionnaires Serviteurs des Pauvres, sont nommés au service des paroisses de Loudéac, Plémet, Plouguenast et Mûr-Uzel. Ils exerceront la charge pastorale de ces paroisses à partir du 1er décembre 2019 (1er dimanche de l'Avent).
- L'abbé **Benoît LÉVÊQUE**, (en mission d'études à Paris), est nommé curé des paroisses de Pleudihen et de Saint-Samson, et au service de la communauté pastorale.
- L'abbé **Homanès LABOCHE**, membre de la Société des Pères de Saint-Jacques (administrateur des paroisses Notre-Dame des Granitiers-Brusvily et de Plélan) est nommé, avec l'accord de ses supérieurs, est nommé curé des paroisses Notre-Dame des Granitiers-Brusvily et de Plélan.

Une nouvelle congrégation dans le diocèse de Saint-Brieuc

A partir du 1er septembre prochain, trois prêtres religieux congolais de la congrégation des « Missionnaires Serviteurs des Pauvres » rejoindront les paroisses de Loudéac, Plémet, Plouguenast et Mur-Uzel. Le père Jean-Marie KALOMBO, 57 ans, sera le responsable de la communauté. Il est actuellement curé d'une paroisse en Italie. Il sera accompagné de deux jeunes prêtres, Jean-Jacques MAYAMBA et Théodore KABUTAKAPUA.

Cette congrégation d'origine italienne a été fondée à Palerme en Sicile par **Giacomo Cusmano** (1834-1888), suivant une spiritualité de la « bouchée du pauvre » (part du pauvre, attention aux pauvres). Elle est présente actuellement en Italie, au Brésil, au Mexique, en Ouganda, en Inde, aux Philippines et au Congo.

Des liens se sont établis depuis près d'un an avec le supérieur provincial, le père **Emmanuel MUKENGE**. Quelques prêtres de cet institut de vie consacrée sont déjà venus en ministère d'été dans notre diocèse, les années passées. Après avoir entendu le conseil presbytéral et consulté d'autres évêques, j'ai décidé d'accueillir cette congrégation dans notre diocèse. Les prêtres pressentis sont très heureux de nous rejoindre prochainement.

L'Abbé Laurent Le Meilleur demeurera curé de ces paroisses jusqu'au 1er décembre (1er dimanche de l'Avent) afin de faciliter l'implantation de cette communauté, qui prendra ensuite le relai.

Ce sera un changement important pour les fidèles de la région de Loudéac qui aiment bien leurs prêtres. Mais je sais qu'ils accueilleront avec cœur cette congrégation religieuse qui

viendra enrichir le ministère des prêtres et la vitalité de nos communautés chrétiennes. Rappelons ce qui caractérise la vie religieuse : la vie dans une communauté portée par les vœux et l'engagement de chacun de ses membres, la prière commune, le service pastoral en relation avec les autres prêtres et diacres, suivant les orientations données par l'évêque.

Je vous invite à prier pour ces religieux qui viennent vers nous ainsi que pour tous ceux qui reçoivent, ces jours-ci, une nouvelle mission.